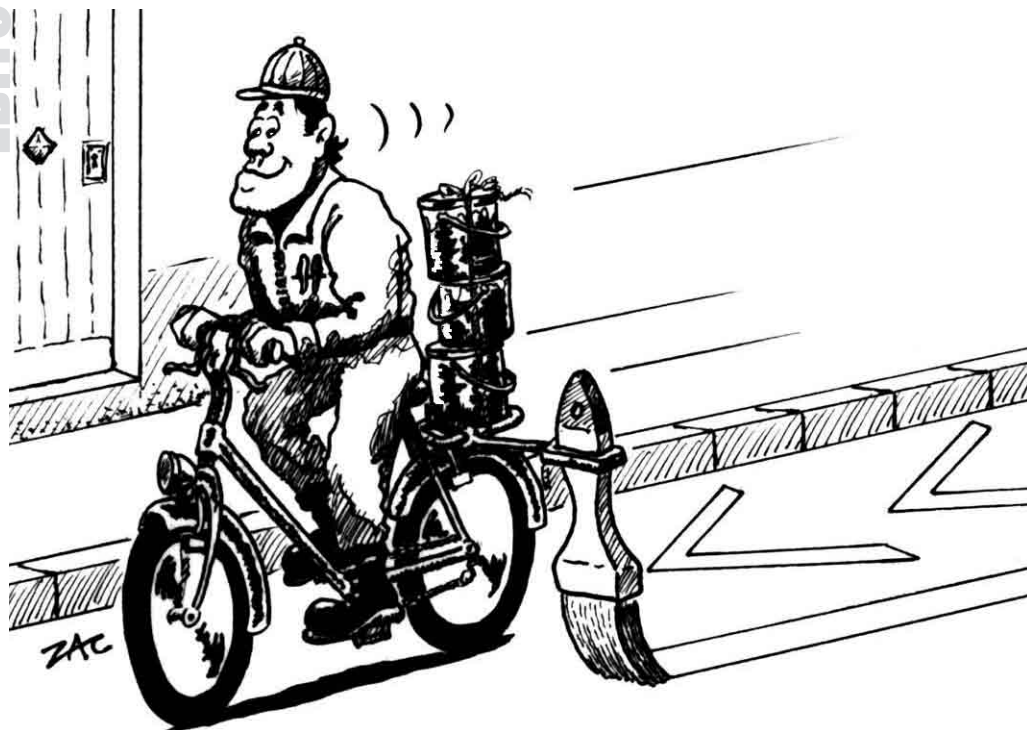


# Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > janv 2007 > n°61

PLACE  
au  
Vélo

association de cyclistes urbains  
de l'agglomération nantaise



## Bon vélo 2007 !

Je vous souhaite une bonne santé et un vélo en parfait état de marche pour cette année 2007.

Le réaménagement de la rue de Strasbourg aurait pu être mieux pensé par la Ville de Nantes. Nous apprécions le double sens, mais comment accepter d'être obligé de rouler au milieu de la voie pour pouvoir avancer dans le bouchon ? Nous étions nombreux à braver la pluie pour le faire savoir en y traçant une bande. Si la rue n'est pas réaménagée, peut-être faudrait-il alors penser à la rebaptiser : Strasbourg est un modèle de ville cyclable, alors une rue de Strasbourg sans aménagement cyclable, c'est un contresens !

Bien sûr nous en souhaitons des contresens, mais pour les vélos dans les sens uniques automobiles. L'opération « Respectez les cyclistes » lancée par la FUBicy au printemps sera une nouvelle occasion de réclamer la généralisation des « Sens uniques limités », comme les appellent nos voisins belges. Ça ne peut pas marcher en France ? On trouve près de chez nous des exemples de villes où même les rues étroites sont utilisables à vélo dans les deux sens.

Vous êtes conviés nombreux à l'Assemblée Générale samedi 3 février. Nous y débattons du projet que nous souhaitons relancer : « la Maison du Vélo ». Celle de Bordeaux nous sera présentée par son animateur. De quoi relancer l'idée d'en avoir une à Nantes. Cette présentation sera suivie de l'Assemblée Générale statutaire de Place au Vélo. C'est l'occasion, outre la validation du bilan passé et des débats sur les actions à venir, d'étoffer le conseil d'administration. Je fais ici appel aux volontaires, et plus particulièrement aux femmes : si la parité semble respectée lorsque je croise des bicyclettes sur la route du travail, il en faudrait plus au conseil d'administration.

Pierre Descamps

- 2 → Revue de presse
- 3 → Pour une rue de Strasbourg cyclable
- 4 → Les contresens cyclables
- 5 → Les contresens cyclables
- 6 → Actions PAV
- 7 → Les plassovélistes écrivent
- 8 → Sortie PAV
- Agenda

**Assemblée  
Générale  
Annuelle**  
samedi 3 février 2007  
de 14h à 18h,  
Maison des syndicats

«Une maison du vélo»,  
l'exemple bordelais  
à suivre ?

**De 14h à 16h :** Débat avec la présence de l'animateur de la maison du vélo de Bordeaux.

**De 16h à 16h30 :** discussion autour d'un pot et opération «vide garage» voir page 2.

**De 16h30 à 18h :** Assemblée Générale Annuelle de Place au Vélo. Rapports divers, élection du nouveau Conseil d'Administration et actualités Place au Vélo.

## Saint-Nazaire

### A peine plus large qu'un Vélo...

C'est ce que prouve la photo à la une de Véloce pour un aménagement de Vélocéan, l'aménagement cyclable prévu le long de la côte de Loire-Atlantique. Ailleurs le Conseil Général s'est contenté de quelques flèches vertes le long d'une 2x2 voies. La mairie de La Baule enterre son projet d'aménagement du boulevard de la Mer au prétexte que le changement de voies pour les cyclistes, en période de travaux, est compliqué.

*Véloce, n°5, déc 06*

## Lyon

### A quand une vraie piste cyclable ?

Joie ! la ligne de tramway Léa est doublée d'une piste cyclable. Hélas si cet itinéraire est utile il est plombé par de nombreuses malfaçons. Pas de connexion avec le réseau cyclable existant, mixité généralisée avec les piétons, interruptions inattendues ou débouché sur un trottoir, ressauts importants aux croisements et enfin revêtement qui transforme la piste en piscine les jours de pluie.

*Opinions sur Rue, n° 7 déc 06*

## Le Mans

### Le CPV nouveau est arrivé

Le Comité de Pilotage Vélo allait mal. Cyclamaine s'y impliquait pour étudier la place du vélo dans les projets d'aménagement de voirie et dans les plans de circulation avec un relatif succès mais aussi pour obtenir le développement d'un réseau cyclable et là l'échec était patent. Cyclamaine propose donc que le

CPV travaille à la définition d'un Schéma Directeur Vélo. Les élus se montrent intéressés puis décrochent que les moyens humains consacrés à la politique cyclable étant trop réduits le CPV ne peut faire un schéma directeur. Fort heureusement le président de Le Mans Métropole écoute et comprend la demande de Cyclamaine et demande au CPV une première évaluation pour décembre 06.

*Cyclamaine Infos, n° 34, nov 06*

## Lille

### Le vélo 2% de part modale

L'Association pour le Droit Au Vélo est bien sûr déçue de cette stagnation du vélo donnée par la dernière enquête déplacements. Mais l'évolution selon les communes est riche en enseignements, ainsi à Lille où la politique cyclable est volontariste et la pression de l'asso constante, le vélo aurait augmenté de 39% par contre la pratique du vélo est en chute libre là où les aménagements sont inexistantes comme à Roubaix ou dans l'Armentières.

*L'Heurovélo, n° 53, janv 07*

## Toulouse

### Allons Y A Vélo ! (AYAV)

51 entreprises représentant 60 000 employés s'étaient engagées à promouvoir le vélo pendant la première semaine de juin 2006. 14 d'entre elles ont participé au challenge inter-entreprises et les meilleures ont eu 30 et 19% de leurs salariés à venir à vélo. Le succès de cette initiative de l'association Vélo réside principalement dans le réseau de référents dans chaque établissement. En 2007 le thème sera « Faisons nos courses à vélo ».

L'audit lancé par l'association (voir B'L précédente) auprès de ses adhérents sur le réseau cyclable a été un succès avec 22% des adhérents ayant mis plus de 1200 notes aux divers aménagements. La moyenne globale du réseau est de 2,9 pour des notes allant de 1 à 5. Un additif à cette enquête sur les discontinuités les plus pénalisantes a permis une évaluation par 465 votes de 12% des adhérents.

*Journal, n° 93, jan/avril 07*

## Chambéry

### La fin du Patrouilleur

Le Patrouilleur était embauché par l'association et financé par la collectivité pour faire le petit entretien des aménagements mais aussi faire des propositions relayant les souhaits des cyclistes. Pour enlever les débris de verre ou les branches qui dépassent, le travail fut assez utile mais manquait de moyens. Les nids de poule ou les petits marquages furent réalisés mais bien souvent les autres propositions se perdirent dans les labyrinthes administratifs. C'est le constat fait par Klaus Lief le Patrouilleur qui a choisi de s'orienter vers la boulangerie pendant que les subventions demandées pour la gestion du poste en 2007 n'ont pas été obtenues.

*La bicyclette, n° 38, déc 06*

## Toutes les revues sont consultables au local

Bernard

## Dijon

### 29 nouveaux contresens dans le centre

L'association apprécie et conseille même la prudence à ses adhérents : « Il convient donc de rouler prudemment à petite vitesse et au besoin de s'arrêter pour laisser passer une voiture ou un petit camion. », il faut dire qu'ils sont souvent installés dans des vieilles voies assez étroites. « Certains, qui par ailleurs se disent pour la création d'une vraie culture vélo à Dijon, sont montés sur leur grand-bi pour clamer haut et fort qu'il s'agissait d'une décision irresponsable tellement cela créait d'insécurité pour les cyclistes ! » Pour ceux-là l'association réagit à juste titre vivement les accusant de propager des contre vérités, de ne pas connaître la bonne sécurité des contresens, de ne pas « se vélocultiver » ni de connaître la problématique des changements climatiques.

*La Bulle d'Evad, n° 31, déc 06*

## Angers

### Un couloir vélo rajouté dans le futur échangeur

Dans la dernière BL, nous avions parlé du futur échangeur qui devait supprimer un passage vélo sous une nationale. Devant la protestation de Place au Vélo et aussi des habitants du coin, le Conseil Général vote une rallonge de 500 000 € qui permettra un passage vélo amélioré.

*Bicyclette d'Angers n° 35, janv 07*

## Du nouveau à Nantes pour le Marquage.

Si par malheur votre bicyclette vous est dérobée, après avoir déposé plainte auprès d'un commissariat, n'oubliez pas de déclarer le vol sur le serveur Bicycode (<http://www.fubicycode.org>). Désormais pour augmenter les chances de restituer les vélos marqués volés, la police dispose d'un code pour accéder aux coordonnées des cyclistes qui en auraient été victimes. Cette coopération contribue à convaincre la police de l'intérêt de vérifier systématiquement si les vélos qu'elle retrouve sont marqués. Depuis juin dernier un vélo orange de Vélocampus a vite atterri chez le dépanneur privé qui gère la fourrière après être passé par Waldeck-Rousseau : identifié en octobre (voir BL 60) il est toujours accroché dans un hangar et son sort est doublement suspendu puisqu'on s'apprêterait à le vendre en février. On attend une révision urgente des règles de fonctionnement de la dite fourrière pour restituer sans frais les vélos volés à leur propriétaire (actuellement 1 € par jour). Nantes-Métropole doit montrer qu'elle aime le vélo !

Christophe



## En famille à vélo

Eh oui, partir avec les enfants et les parents, les p'tits et les grands vélos, des sacoches et une remorque. Longer le canal de Nantes à Brest ou remonter la Loire, aller chez Mamie en Dordogne ou descendre sous le chaud soleil d'Espagne ou même prendre le temps de traverser l'Europe... c'est possible avec toute la famille. Cela vous tente, mais avant de partir vous souhaitez en parler avec d'autres qui ont l'habitude de randonner ou voyager ainsi. A quel âge les enfants sont-ils autonomes ? Faut-il une remorque et de quel type ? Comment manger léger et sur le pouce ou faire les courses pour toute la famille ? Chercher gîtes et camping ou pratiquer le camping sauvage ? Autant de questions auxquelles répondront des enfants et des parents.

Nous en parlerons lors d'une rencontre amicale et ouverte à tous, organisée avec PAV et CCI (Cyclo Camping International), le dimanche 4 mars, de 10h à 18h, dans la maison associative du parc du Grand Blottereau. Chacun amène son casse-croûte avec quelque chose à partager, les bicyclettes, les photos des précédentes balades en famille et les projets de vacances.

Olivier 02 40 49 92 34



## Pour une rue de Strasbourg cyclable

Nous attendions beaucoup du réaménagement de la rue de Strasbourg : La réduction de ce « tuyau à voitures » à trois voies et la mise à double sens nous convenait, surtout pour la possibilité de l'itinéraire sud-nord qui se voyait ouverte, nous évitant des circuits compliqués ou inconfortables. Malheureusement, rien n'est prévu pour les cyclistes dans cet aménagement. Pas la moindre esquisse de bande cyclable, pas la moindre incitation pour les automobilistes à laisser un peu de place aux vélos dans des couloirs déjà très étroits. En deux mots : c'est raté ! Pour nous c'est pire qu'avant dans le sens nord-sud : au moins on pouvait rouler, maintenant on est bloqué, au pas, derrière des voitures bouchonnant. Le passage de trois à deux voies aurait dû permettre de créer les deux bandes cyclables comme sur la plupart des boulevards nantais. L'absence de bande reste pour nous incompréhensible.

Les cyclistes utilisent maintenant le trottoir

Marc

## Congrès de la FUBicy

Trois jours à Lons-le-Saunier pour rencontrer les autres associations de cyclistes urbains du 30 mars au 1er avril ! Au programme la Journée d'Étude avec pour thème « Villes Cyclables : des solutions sur mesure ! ». Pour la première fois, la 9e édition se tient dans une ville de moins de 100 000 habitants. L'objectif est de montrer que le vélo est un outil de déplacement transposable aussi bien aux petites qu'aux grandes agglomérations. A partir d'interventions variées une réflexion sera menée sur les enseignements à tirer de l'expérience déjà acquise, sur la place du vélo dans les centrales de mobilité et enfin sur la location et les libres-services vélos.

Les deux jours suivants l'assemblée générale réunira les représentants des associations membres pour faire le bilan de l'année écoulée et débattre des actions nationales à poursuivre. Autres points : l'élection des membres du comité directeur et la désignation du clou rouillé et du guidon d'or 2007. Le nombre de places pour s'inscrire n'est pas limité alors n'hésitez pas. (Renseignement : <http://fubicy.org>)

Christophe

ou le nouveau terre-plein central dont la fonction reste incertaine pour tous et n'est pas sans poser des problèmes de sécurité, cet aménagement n'étant pas prévu pour cela !

Le samedi matin 16 décembre, nous nous sommes trouvés 50 cyclistes pour peindre au sol la bande cyclable manquante dans le sens nord-sud. Merci à Didier d'avoir préparé le pochoir qui nous a permis d'être efficaces sur les deux cents mètres à traiter.. La pluie était également au rendez-vous et notre peinture à l'eau ! Notre travail a été malheureusement lessivé assez rapidement. Nous avons pu faire notre petit tour dans le centre ville pour finir auprès d'une boisson chaude au local rue d'Auvours. Espérons que notre mécontentement aura été entendu par les responsables de ce malheureux aménagement et que cela pourra être repris rapidement, sinon on se prépare pour une deuxième couche...durable ?

## Place au Vélo à NATURA

Pour la 3ème année consécutive, nous serons présents au salon NATURA organisé dans la halle de la Trocardière à Rezé du 9 au 12 février. Ce salon bio regroupe des centaines d'exposants et s'organise par secteurs : alimentation, artisanat, bien être, cosmétique, habitat environnement, loisirs et solidarité.

Place au Vélo animera l'entrée du salon samedi 10 et dimanche 11. Cette année, nous avons fait le choix de mettre l'accent sur le thème de la santé : « le vélo, c'est bon pour la santé ! » Nous ferons aussi un contrôle technique gratuit et le marquage des vélos. Pour cela, nous avons besoin de bénévoles qui pourraient donner un coup de main pendant une heure, une demi-journée, une journée ou... le week-end ! Alors n'hésitez pas à nous contacter pour cela. A la clé, des entrées au salon et le repas du midi offert par Natura. [www.salon-natura.com](http://www.salon-natura.com)

Raphaëlle

## Assemblée Générale Annuelle L'opération «Vide-garage» s'invite à la galette !

Vous avez dans vos placards des accessoires et pièces détachées (de vélo, bien sûr !) sans utilité qui traînent et s'ennuient ? Et bien apportez-les à l'Assemblée Générale samedi et déposez-les sur la table prévue lors de la galette pour les proposer en don à qui veut. Bien sûr vous pouvez aussi faire votre marché et repartir avec de nouvelles choses ! Pas d'argent à circuler donc mais, comme le propose Olivier, des histoires à se raconter, celles de ces pièces qui, c'est selon, auront franchi soit le col du Tourmalet soit le pont de la Motte Rouge.»

Reno

## Que puis-je faire pour Place au Vélo ?

Vous avez payé votre cotisation pour 2006, c'est bien. Vous allez rapidement vous mettre à jour pour 2007, c'est très bien. Au delà de ce soutien, essentiel, un certain nombre d'entre vous souhaitent faire plus pour le vélo par le biais de notre association. Plus nous développons nos activités, plus nous avons besoin de bénévoles pour nous aider à promouvoir le vélo et faciliter la vie des cyclistes. Place au vélo a besoin par exemple de correspondants dans tous les quartiers et les communes pour participer aux instances de concertations locales, faire des sug-

gestions d'aménagements cyclables sur un secteur déterminé, signaler à Nantes Métropole les anomalies du réseau cyclable. Nous avons également besoin de facteurs à vélo pour livrer le journal dans les quartiers. Place au Vélo a également grand besoin de militants qui s'impliquent dans le fonctionnement de l'association en étant membre du Conseil d'Administration, rédacteur du journal, du site internet, assistant des salariés. Profitez de l'Assemblée Générale pour vous faire connaître.



# Les contresens cyclables

Les sens uniques ont été mis en place dans les villes pour éviter les difficultés de croisement des voitures dans certaines rues étroites. Les avantages sont essentiellement pour les usagers motorisés : fluidité améliorée et augmentation des capacités en stationnement de la voirie. Le premier inconvénient pour les cyclistes est évident : l'allongement des parcours. C'est vrai pour tous les usagers de la voirie, mais c'est le cycliste qui est le plus pénalisé. La multiplication des sens uniques entraîne également une augmentation du risque d'accident par la vitesse accrue des véhicules motorisés, et l'obligation d'emprunter des voies à plus fort trafic pour contourner les sections à sens interdit.

## Le contresens cyclable, quel intérêt ?

Simple, efficace et peu onéreux, cycliste et automobiliste roulent face à face et s'évitent, meilleure appréciation de la distance en face à face, l'automobiliste se rend compte qu'il n'est pas tout seul, les trajets à vélo sont plus courts et favorisent son utilisation, on évite les grands axes, plus dangereux pour le vélo, desserte locale (rentrer chez soi sans détour, surtout quand on est chargé...), continuité des itinéraires cyclables (maillage), la ville devient plus perméable pour le cycliste, moins de risque d'ouverture intempestive de portières...

## Le contresens cyclable est-il sûr ?

Aussi bien du côté automobiliste, que du côté cycliste, on se voit mieux en se croisant qu'en se dépassant. Au moment de croiser un cycliste, l'automobiliste a tendance à ralentir, alors qu'il accélère lorsqu'il double un vélo roulant dans le même sens. Si le contresens longe une file de voitures en stationnement, le risque d'accident par ouverture inopinée de portières est moindre. En cas d'ouverture de portière, celle-ci a des conséquences moins graves : le cycliste heurte le plat et non le chant de la portière, et la fait se refermer alors que dans le cas d'un véhicule dans le même sens le blocage de la portière accentue la gravité des blessures.

Quand on parle de contresens cyclable aux non cyclistes qui ne connaissent pas ce concept, leur première réaction est en général : « mais c'est très dangereux ! » Cet aménagement effraie également les élus français alors qu'il est très répandu dans les pays d'Europe du Nord, pourtant particulièrement soucieux de la sécurité des nombreux cyclistes qui y circulent.



Rue Grande Biesse à Nantes

## Comment le réaliser ?

Le contresens cyclable est, réglementairement parlant, une « rue dont un sens est réservé aux cycles ». Suivant la largeur de la voie considérée, et le trafic automobile qui s'y écoule, on peut rencontrer différents types d'aménagements :

### • La cohabitation

Dans les rues étroites et à faible trafic, il suffit de signaler la présence de cyclistes à contresens par des panneaux à l'entrée de la rue et au niveau des intersections sur les rues qui débouchent dans celle-ci, plus quelques logos vélos avec une flèche indiquant le sens de circulation, notamment devant les sorties de riverains.

### • La bande cyclable

L'espace de circulation des cyclistes est délimité par une ligne blanche discontinue séparant le contresens du trafic automobile. La bande cyclable devant faire au moins 1,20 m de large, la largeur libre de la chaussée doit être au moins égale à 3,50 m.

### • La piste cyclable

L'espace de circulation des cyclistes à contresens est délimité par un obstacle infranchissable : terre-plein, file de voitures en stationnement, etc.

Une signalisation par panneaux aux entrées de rue, et un peu de signalisation verticale dans les deux sens suffisent. En entrée de voie à contresens, le cas échéant, il sera bon de renforcer la protection des cyclistes par un îlot séparateur. Les expériences faites surtout aux Pays-Bas, en Suisse et en Allemagne prouvent que ce concept permet même plus de sécurité : cycliste et automobiliste peuvent se regarder en face et la vitesse moyenne (un grand problème des sens uniques) baisse.

## Pourquoi généraliser le contresens cyclable ?

La généralisation permet avant tout une inversion de la logique : le double sens vélo devient la règle, et le sens unique l'exception. On a déjà rencontré ça dans les dernières modifications apportées au code de la route pour les pistes et bandes cyclables devenues facultatives et interdites au deux-roues motorisés ou pour les aires piétonnes par défaut autorisées aux cyclistes.

Il est beaucoup plus facile de lancer une campagne de communication et de sensibilisation intensive sur l'évolution de la règle quand elle est généralisée (tous les sens uniques = double sens vélo, sauf cas particulier de carrefours avec plusieurs rues à plusieurs voies). On passe ainsi bien plus rapidement au régime « sécurisant » où cette règle est intégrée par l'ensemble des usagers, qui penseront à regarder des 2 côtés quand ils abordent un « double sens cyclable ». Lorsque la règle



Des exemples Lillois et l'excellent dépliant disponible au local.

dans les giratoires a changé en France (priorité à droite remplacée par priorité au véhicule dans l'anneau), on ne l'a pas fait giratoire par giratoire pendant 10 ans !

## Un regard sur ce qui se fait ailleurs :

A Strasbourg, 40% des sens uniques sont autorisés à contresens pour les vélos (environ 200 rues). Après trois ans de mise en service, il y a eu moins d'accidents dans ces rues que dans les autres. A Illkirch, le contresens cyclable a été généralisé dans toute la ville. A Dijon, voir en page 2. Chez nos voisins belges, les double-sens cyclables, appelés sens uniques limités (SUL) sont la règle dans les rues à sens unique depuis le 1er janvier 2004. Les contresens cyclables sont devenus complètement banals dans de nombreuses villes d'Europe, ils sont très appréciés des cyclistes et se révèlent très sûrs.



Vous la reconnaissez? c'est la piste de la rue d'Auvours.

## A Nantes

Une grosse vingtaine de contresens existent actuellement à Nantes (rues Affre, d'Auvours, du Ballet, de Bel air, Boileau, de Budapest, Feuillet, de la Gaudinière, Grande Biesse, dr Havelooze, de la Houssinière, Larose, du Loquidy, de Lusançay, Marcet, Le Meignen, Michelet, Moulin des Grolles, d'Orléans, du Ponterau, de Ploüermel, de Pressensé, de la Ripossière, des Trois croissants, ...) et quelques uns à Rezé.

Nous avons recensé quelques rues (ou portions de rue) qui mériteraient bien le double sens que vous pouvez trouver sur le site de Place au Vélo <http://www.fubicy.org/nantes/contresens/>. Des fiches de signalisation sont également en cours de traitement à Nantes Métropole (voir page suivante fiche 400), mais la notion de contresens est très difficile à faire passer auprès des riverains et à assumer par les élus de quartier.

Nous avons aussi à suivre de près les travaux. Il y a encore des sens interdits qui sont créés sans laisser le contresens vélo, par exemple l'allée du Port Maillard vers le bas de la rue de Strasbourg. Comment peut faire le cycliste maintenant pour aller de la Place du Bouffay vers l'est sans être en infraction ?

Marc

## Châtaigniers, Guizot, Sirène



Un projet visant à créer une zone 30 et pacifier la circulation automobile au sein d'un pentagone délimité par les axes Guillaume Grootaers - Hector Berlioz - Robert Schuman - Américains - Route de Vannes» est en cours. Le projet consiste également à créer des contresens cyclables sur quatre rues du quartier. Nous avons rendez-vous avec les riverains, élus et techniciens ce samedi 20 janvier pour l'aménagement de trois contresens cyclables des rues Georges Bizot, des Châtaigniers et de la Sirène. Des essais concrets ont été effectués dans ces trois rues, avec voitures et vélos en contresens. L'expérience est très positive concernant les rues Bizot et Châtaigniers et l'aménagement sera mis en place au printemps. Pour la rue de la Sirène, on diffèrera le contresens, la rue s'avérant plus problématique. Les riverains se sont exprimés sur les contresens en en reconnaissant l'aspect positif sur la réduction des distances pour les vélos et la limitation des vitesses des voitures, mais en espérant que les carrefours seront traités de manière sécurisante. A suivre, encore une réunion pour la rue de la Gaudinière.

Christian et Philippe

## Code de la rue

Depuis avril 2006 une réflexion à l'échelle nationale est menée par le Ministère des Transports en concertation avec les associations d'usagers sur l'instauration d'un « code de la rue ». Le but est de faire évoluer la législation du code de la route, créé en 1921 et qui doit évoluer pour mieux prendre en compte la cohabitation de tous les modes de déplacement dans les agglomérations. Bien évidemment la FUBicy a mis en avant les modifications réglementaires nécessaires pour favoriser le développement de la bicyclette et en particulier les contresens cyclables, dont la généralisation en Belgique sous la forme de sens uniques limités montre l'utilité. A Nantes notre action de printemps « Respectez-les cyclistes ! » (le 21 mars à 18h00 Place du Commerce) s'inscrit dans cette perspective de changement. Les travaux du code de la rue seront débattus à l'Assemblée Générale de la FUBicy de Lons-le-Saunier et le numéro d'avril de Vélocité y consacra un article.

Christophe

## Fiches de signalisation

Zoom sur certaines fiches vues avec les techniciens de Nantes Métropole (pôles et siège) à la réunion de décembre 2006.

• **355** : Pont SNCF de Pornic. La meilleure nouvelle ! Il semble que le dossier s'approche de la réalisation. Les négociations avec RFF sont en bonne voie (arrangement sur le montant de la redevance que NM doit payer à RFF). Le passage sur ce pont SNCF est réellement envisagé pour 2007. Les abords du Bd Bénoni Goullin et côté Pont-Rousseau seront repris. RFF refera la séparation d'avec la voie SNCF. Merci ! Il restera ensuite à prolonger la piste cyclable jusqu'au 8 mai à Rezé.

• **381** : Route de Paris - Porte de Carquefou, franchissement du pont sur le périphérique : Une réflexion globale est prévue pour 2008. Suite à notre protestation, il est demandé de ne pas attendre et de faire l'étude de piste sur les trottoirs et les passages piétons. Il est facile d'aménager la partie côté Nantes sur les trottoirs larges. Utiliser les trottoirs du pont sur le périphérique et les itinéraires piétons pour créer les pistes.

• **387** : Piste du bd des Pas Enchantés (sable - ciment). Les zones détériorées feront l'objet de reprises ponctuelles en 2007. Les revêtements nouveaux qui prolongent la piste vers Pirmil ne sont pas faits avec le même revêtement. On attend le dégel pour voir comment cela tient !

• **398** : Quai de Versailles : Problème du léger dénivelé entre les pistes piéton et vélo sujet de quelques accidents. Tous sont d'accord pour constater que l'aménagement est mauvais, mais que c'est très difficile à reprendre à moins de tout refaire. Mme Godineau demande que les circulations sur ce quai soient clarifiées pour éviter les confrontations cyclistes – piétons. La continuité prévue en 2008 à travers la fac de sciences va ajouter des cyclistes supplémentaires sur cet itinéraire.

• **377** : Place de l'Edit de Nantes, demande d'appuis vélo. Le pôle répond qu'il « n'est pas possible d'implanter des appuis vélos sur cette place car les trottoirs ne sont pas assez larges ». Nous protestons énergiquement. Il existe devant la cour administrative d'appel 5 places de stationnement (gratuites !). Cela ne nous choquerait pas d'en remplacer une par 6 stationnements vélo.

• **400** : rue Gaston Turpin, demande de mettre un contresens. Le stationnement dans cette rue sera réalisé courant 2007. Le contresens sera étudié à cette occasion. Nous profitons de cette signalisation pour reparler d'une fiche de 2004 concernant la rue Dufour, desserte de Livet depuis la rue Gal Buat. Les élus ont reculé devant la réaction de riverains suivie d'une pétition d'habitants du quartier, de coups de téléphone... pour la disparition d'une dizaine de places de stationnement prises par le contre-sens qui devait servir à la sécurité d'une centaine de lycéens qui roulent à contre-sens actuellement sans en avoir le droit ! Il est inadmissible que la loi faite par quelques riverains – qui sont les seuls interrogés sur l'opération – prenne le pas sur l'intérêt général.

• **371** : rond-point des Couëts. C'est maintenant de la voirie communautaire. Le rond-point de la Pierre a été réduit à 2 voies. Au vu des voies desservies par ce rond-point et du trafic, il ne semble pas possible de réduire les capacités. Nous demandons que l'on y regarde de plus près.

• **374** : Le contresens rue du Ballet a été réalisé dans sa partie nord (la plus facile). Malgré la difficulté, nous demandons de ne pas oublier de penser à réaménager complètement la partie près de St Félix, plus étroite et en virage.

• **Autres informations** :

La RD 751 entre Bouaye et St Léger des Vignes est elle de compétence départementale ? La demande des habitants de St Léger (particulièrement des parents d'élèves qui vont au collège à Bouaye) de création d'un cheminement cyclable sécurisé le long de la départementale doit être traitée par la DDE. Cependant, Nantes Métropole se saisit aussi du problème et discute avec le Conseil Général qui est en cours d'élaboration d'un schéma départemental vélo.

La question de la domanialité des voies est posée. Nous avons du mal à nous y retrouver. Il est précisé que la totalité des voies à l'intérieur du périphérique est de compétence communautaire, le périphérique est de la compétence de l'Etat (DDE) et pour les autres routes départementales extérieures au périphérique, c'est au cas par cas (voir les exemples ci-dessus).

• **Ligne 4** : Nous avons fait part des problèmes des aménagements de la ligne 4 relevés par Michel. Les problèmes sont connus et font l'objet de corrections dans la mesure des disponibilités des entreprises.

Toutes les réponses et les nouvelles fiches dans le fichier réponses <http://www.fubicy.org/nantes/velo/signaler/reponses/fs.htm> onglets '2005 et '2006' sur le site Place au vélo. Un onglet 'Instances' précise les fiches qui n'ont toujours pas reçu de solution.

Marc

### Bourse aux vélos... 10° !

Notez la date de la prochaine, le samedi 24 mars, toujours au Pont Morand. Toujours plus de vélos vendus, toujours plus de bonne humeur, nous avons besoin de personnel pour l'assurer (15 personnes environ) entre 8 et 18h pour que cette journée soit une fête pour tous. Le repas du midi est offert à tous les bénévoles, mais les thermos thé et café, desserts maison pour nous ravigoter sont les bienvenus ! Pour en être, rien de plus simple : appelez-nous au local.

Dominique

### ATAO

L'atelier d'insertion « ATAO Cycles » vous propose des vélos tous types de très bonne qualité et vraiment pas chers. Réparations rapides et sur devis, toute l'année de 8h30 à 11h30, du lundi au vendredi. C'est 4 rue des Compagnons à Saint-Herblain, à 200 mètres du terminus du tram «François Mitterrand» (Tél. 02 40 92 28 91)

### Le vélo dans les écoles et collèges, c'est gratuit et c'est maintenant !

Cette année, Nantes Métropole et l'ADEME soutiennent financièrement les projets d'éducation routière et d'écomobilité dans les écoles et les collèges ainsi que les projets vélobus et pédibus dans les écoles.

Les objectifs sont multiples : éduquer les jeunes à la sécurité routière, les accompagner pour améliorer leur autonomie dans leurs déplacements et réfléchir sur la mobilité et l'environnement de leur quartier.

Les activités proposées : ateliers ludiques sur les transports et l'environnement, contrôles techniques des vélos et notions sur les dispositifs obligatoires sur le vélo, ateliers de pratique dans la cour pour acquérir les bons gestes de conduite dans la rue, sorties à vélo dans le quartier, marquage des vélos avec signature d'une charte du cycliste.

Alors parents, enseignants, parlez-en autour de vous et n'hésitez pas à me contacter si des établissements sont intéressés et motivés.

Dominique

### Le 21 mars 2007

Place au Vélo est dans la rue pour une nouvelle action de printemps « Respectez les cyclistes ». Nous manifesterons pour réclamer la généralisation des rues à contresens dans le centre-ville.

Rendez-vous Place du Commerce à 18h00

### Pneu lisse

Simplement pour vous raconter une anecdote. Prof au collège Allende j'ai eu la surprise de voir une surveillante me transmettre un petit papier signalant que la police municipale dans le cadre de son action «prévention» était passée dans le garage à vélo et qu'elle me signalait que mon pneu avant était lisse et que l'amende pouvait être d'environ 60 €. J'ai changé mon pneu non par crainte d'une amende mais pour ma sécurité et c'est le seul argument à mettre en avant dans ce genre d'action me semble-t-il. Je me demande bien ce que les élèves peuvent retenir de ce genre d'action !

Philippe Roger

### Eraudière



Je voudrais passer une demande aux adhérents et lecteurs de la BL du quartier pour que chacun écrive au bureau de poste de l'Eraudière pour demander des appuis-vélos corrects. J'ai déjà fait moi-même un courrier; une adhérente en a aussi fait un récemment suite à un incident sur le parking, une voiture renversant son vélo stationné aux ridicules petites attaches en fer pour les roues !!! Pouvez-vous écrire à Monsieur le Receveur Principal du bureau de poste de l'Eraudière pour que soient installés de vrais appuis-vélos, assurant la position et la sécurité des vélos sur le parking du bureau de poste. Plus nous serons à écrire et plus les chances seront grandes de les voir arriver...

Daniel

### Pressensé

L'article paru dans Nantes forum du samedi 4 novembre voulait dénoncer une piste cyclable «trop dangereuse», celle de la rue Francis de Pressensé. L'auteur, M. Legault, se fait «l'interprète du bon sens de son voisinage», s'essaye à imiter Devos, tout cela pour simplement accuser les cyclistes d'être des «obstacles ambulants, générateurs en puissance d'un accident»... Quel altruisme ! Et surtout quelle prétention : ce monsieur sait, de source autorisée je n'en doute pas, que «de nombreux automobilistes sont surpris», que «chacun s'accorde à penser que cette voie va à l'encontre du bon sens» et pour finir que cette piste cyclable n'est «pas employée». Tout et son contraire est bon pour qu'il réclame, au nom de la communauté, sa suppression.

Il se trouve que je suis par hasard un utilisateur heureux de cette piste cyclable. Dans le bon sens, M. Legault, c'est à dire à vélo, à l'encontre des voitures. Je me permets donc vous en parler en connaissance de cause et il vous apparaîtra clairement que mon point de vue n'est pas celui, discutabile, de l'automobiliste que ça défrise de croiser des cyclistes.[...] En résumé je trouve la critique de ce monsieur parfaitement malvenue et injustifiée : soit il est lui-même riverain, cette piste l'embête et ça serait tellement plus simple de le dire franchement plutôt que de (mal) jouer le chevalier blanc, soit il est allergique au vélo par principe, encore plus à celui qui prend les raccourcis (autorisés) et se range de lui-même dans le camp des rôleurs qu'il s'amuse à railler. Dans ce dernier cas, je crains que ce ne soit mal perçu que je propose la généralisation de ces contresens cyclables : ainsi les automobilistes y seraient habitués et ne risqueraient plus d'être «surpris»...

Olivier

### Bords de l'Erdre (suite)

Merci à la dizaine de contributions des adhérents pour améliorer la cohabitation piétons et cyclistes au bord de l'Erdre rive gauche entre le pont de la Tortière et celui de la Beaujoire. Une rencontre constructive avec le chargé de quartier, le technicien et le responsable de l'environnement sur ce secteur s'est tenue en décembre. Des aménagements sont envisagés, quelques chicanes aux endroits manquants de visibilité pour ralentir les fous de la pédale, des panneaux d'information et de sensibilisation sont prévus... mais il faut budgétiser et patienter quelques temps. Et que vivent la balade cycliste en amoureux, la sortie avec les petites roues en famille, le chemin nature pour aller au travail tout en respectant les piétons !

Daniel

### Cyclo-nomade autour de la Méditerranée

17000 km à vélo à travers l'Europe, le Proche Orient et l'Afrique du nord, tel est le cyclo-voyage effectué en 83/84 par Charles Esmenjaud, membre de PAV et CCI (Cyclo Camping International). Le montage diapo de 45 min illustre la vie quotidienne du voyage, les rencontres et apporte des éléments culturels sur les pays traversés. Cette projection gratuite a lieu le dimanche 4 février 2007 à 14h30, dans le cadre du festival ABM (Aventure du Bout du Monde) qui se tient les samedi 3 et dimanche 4 février au Centre Socioculturel du Soleil Levant, quartier de la Crémetterie, à St Herblain.

Charles

### A Mangin : vélos-cyclos, le match



Une moto, c'est gros, ça se voit. Un cyclomoteur, ça se voit moins, mais ça s'entend plus (pot d'échappement trafiqué) et souvent ça se sent (fumée bleue polluante). Un vélo, ça se voit moins, ça s'entend moins, ça se sent moins. La perception de leur grosseur, de leur bruit, de leur odeur, tendrait à faire croire à nos sens qu'il y a plus de deux roues motorisés que de vélos. Seuls des comptages multiples à des endroits divers peuvent déterminer la proportion des uns et des autres. Voici trois comptages réalisés le matin à 8h00 pendant 30 min place Mangin au bout du pont de Pirmil, lieu de passage important pour les véhicules du sud de l'agglomération. L'heure choisie correspond au passage d'utilisateurs se rendant à leur activité de la journée.

Lundi 11 septembre  
Vélos : 167,  
cyclos et motos : 125  
Lundi 8 janvier  
Vélos : 76,  
cyclos et motos : 66  
Mardi 16 janvier  
Vélos : 70,  
cyclos et motos : 87  
Au total sur les 3 pointages :  
vélos : 313,  
cyclos et motos : 278

Serions-nous donc plus nombreux que les deux-roues motorisés? Bien sûr, trois sondages au même endroit ne sont pas significatifs, mais quand même. A la belle saison et par beau temps, les cyclistes sont nettement plus nombreux que les motocyclistes.

A noter aussi : sur les deux pointages de janvier, 38 vélos sur 146 (soit 26%) n'avaient pas d'éclairage !!! Gros effort à faire !

Michel



La fréquentation cyclable a de l'avenir à l'école Léon Blum.

Dimanche 18 mars

**L'itinéraire de la fête du Vélo en avant première !**

Rendez-vous à 10h quai de la Fosse, près du Maillé Brézé. Prévoir le pique-nique. Le tour fait plus de 40 km. Retour dans l'après-midi. Prévoyez un vêtement de pluie éventuellement. Consultez le site pour le détail et de nouvelles dates éventuelles.

LES SORTIES DE PAV

# Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > janv 2007 > n°61

## ❖ Réadhésion et info adresses mail

N'hésitez pas à réadhérer au plus vite. Les anciens tarifs courent jusqu'à l'AG. Après, ça augmente ! Il arrive que les adresses mail du fichier des adhérents soient utilisés pour des infos importantes et immédiates (par exemple pour l'action de la rue de Strasbourg). Malheureusement, nous n'avons pas toutes les adresses des adhérents et certaines sont erronées. N'oubliez pas de nous les communiquer avec votre réadhésion. Si vous souhaitez que votre adresse ne soit pas utilisée, faites-le nous savoir.

# SUR VOTRE AGENDA!

- **Samedi 3 février**  
❖ Assemblée générale annuelle  
Maison des syndicats de 14h à 18h
- **Samedi 17 février**  
❖ Brico-Vélo rue d'Auvours 14-18h
- **Samedis 3 et 17 mars**  
❖ Brico-Vélo rue d'Auvours 14-18h
- **Dimanche 18 mars**  
❖ Sortie PAV, voir ci-dessus
- **Mercredi 21 mars**  
❖ Action PAV contresens à 18h00  
Place du commerce
- **Samedi 24 mars**  
❖ Bourse aux vélos
- **Mercredi 4 avril**  
❖ Réunion des adhérents  
Maison des syndicats à 20h30
- **Dimanche 3 juin**  
❖ Fête du vélo



### retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire  
**tous les jeudis de 17h à 20h**  
8, rue d'Auvours - 44000 Nantes  
tél > 02 40 200 400  
portable > 06 27 200 655

### et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org  
site > http://nantes.fubicy.org  
Pour s'inscrire à la liste de diffusion  
envoyer un mail à : velo-serveur@fubicy.org  
avec le sujet : join nantes-velo@fubicy.org.

### Rédaction

Michel Brugnon  
Daniel Daoulas  
Pierre Descamps  
Dominique Dupont  
Charles Esmenjaud  
Olivier Flamand  
Thierry Gauchet  
Raphaëlle Gouédard  
Philippe Letort  
Marc Peroy  
Christophe Raverdy  
Bernard Renou  
Christian Tessier

### Dessin

Jacques Clavreul

\* Vélocité est la revue bimestrielle de notre fédération, la FUBicy

**Bulletin d'adhésion** + abonnement à la Bicyc'lettre > individuelle 10 € - réduite 5 € - famille 15 € - association 32 € - école/collège 10 €  
L'adhésion donne droit à un marquage gratuit - Adhésion + abonnement à Vélocité\* 24 €

nom \_\_\_\_\_ prénom \_\_\_\_\_  
adresse \_\_\_\_\_  
tél \_\_\_\_\_ e-mail \_\_\_\_\_

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo - 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes - tél > 02 40 200 400  
date \_\_\_\_\_ signature \_\_\_\_\_